

## DISPENSES D'ÉPREUVES DU DOMAINE GÉNÉRAL au CAP-BEP

Candidat titulaire d'un	qui s'inscrivent à un	
	BEP	CAP
CAP / CAP agricole / CAP maritime	pas de dispense	dispense
BEP / BEP agricole / BEP maritime	dispense	dispense
Diplôme ou titre référencé au moins de niveau IV dans le RCNP	dispense	dispense
BAC / Diplôme d'accès aux études universitaires Examen spécial d'entrée à l'université	dispense	dispense

### !! ATTENTION !!

Si le candidat s'inscrit à un CAP contenant une épreuve obligatoire de langue vivante (LV), le diplôme permettant la dispense doit obligatoirement contenir une épreuve de LV obligatoire (autre que le français).  
Si ce n'est pas le cas, le candidat devra être inscrit à la LV.

### DIPLÔMES ÉTRANGERS

❶ la certification **est-elle délivrée par** un état membre de la communauté européenne<sup>1</sup> ou membre de l'association européenne de libre échange<sup>2</sup> ?

OUI

NON

pas de dispense



❷ Verifier l'**attestation ENIC-NARIC** : la certification **est-elle classée au moins** de niveau IV du cadre européen des certifications ?

OUI

NON

pas de dispense



❸ la certification **comprend t-elle** une épreuve passée en langue française?

OUI

NON

❹ le candidat **possède t-il, en plus**, une qualification en langue française de niveau A2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

OUI

NON

DISPENSE VALIDÉE

DISPENSE uniquement en  
MATHS/SC-PHYSIQUES et EPS

#### <sup>1</sup> Etats membres de la communauté européenne :

Allemagne. Autriche. Belgique. Bulgarie. Chypre. Croatie. Danemark. Espagne. Estonie. Finlande. France. Grèce. Hongrie. Irlande. Italie. Lettonie. Lituanie. Luxembourg. Malte. Pays-Bas. Pologne. Portugal. Rép. Tchèque. Roumanie. Royaume-Uni. Slovaquie. Slovénie. Suède.

#### <sup>2</sup> Pays membres de l'association européenne de libre échange :

Islande - Liechtenstein - Norvège - Suisse